

Montréal, le vendredi 1er mars 2024

Convocation : Assemblée générale annuelle (AGA) 2024

Chères.chers membres.

Il nous fait plaisir de vous inviter à l'AGA de la SOCENV qui se tiendra :

Le mercredi 20 mars 2024

Au 6767, chemin de la Côte-des-Neiges, salle Denyse-Lacelle (6^e étage), à partir de 17 h 30 (Un repas sera servi sous forme de buffet santé)

L'AGA est le grand rendez-vous annuel des membres, bénévoles et employés de la SOCENV. Ce soir-là, vous serez bien sûr informés de nos réalisations de l'année 2023. Mais, surtout, vous aurez la parole pour nous dire ce qui vous préoccupe dans le quartier, poser des questions, échanger des informations, proposer vos idées ou donner votre opinion sur des idées proposées pour 2024...

Vous songez à faire partie de l'équipe du conseil d'administration ? Des élections auront lieu pendant l'AGA et elles sont ouvertes aux membres qui désirent contribuer davantage à l'avancement de la SOCENV et de la qualité de vie à Côte-des-Neiges. Date limite pour dépôt des candidatures : 18 mars 2024.

Afin de pouvoir bien planifier cet évènement, nous vous demandons de confirmer votre présence en envoyant un courriel à <u>mananjara@socenv.ca</u> au plus tard le 19 mars. L'ordre du jour proposé pour l'AGA 2024 se trouve au verso et le procès-verbal de l'AGA de l'an dernier se trouve en pièces jointe. Le rapport d'activités 2023 et les états financiers vérifiés 2023 seront présentés le soir même. Au plaisir de vous voir prochainement le soir de l'AGA!

Stéphanie Akré, présidente

Charles Mercier, directeur



Assemblée générale annuelle de la Société environnementale de Côte-des-Neiges

Mercredi 20 mars 2024, à partir de 18 h 15

Proposition d'ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Nomination du / de la président(e) et du / de la secrétaire de l'assemblée
- 3. Adoption de l'ordre du jour
- 4. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée générale du 15 juin 2023
- 5. Présentation du rapport annuel d'activités 2023
- 6. Présentation du rapport financier 2023
- 7. Nomination du vérificateur pour l'année 2024
- 8. Élections au conseil d'administration
- 9. Adoption du plan d'action 2024
- 10. Période de questions
- 11. Varia
- 12. Levée de l'assemblée